Bulletin des Amis de la Réserve Naturelle de Séné

GARZETTE N° 116 – février 2024

Le mot de la Présidente

Bonjour à tous

Toute l'équipe vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024.

Le 25 novembre nous nous sommes réunis pour notre Assemblée Générale. Durant celle-ci, plusieurs membres ont choisi de participer à la gestion des Amis de la Réserve en s'impliquant dans des responsabilités.

Nous les en remercions vivement.

Depuis septembre nous avons repris toutes nos activités avec en plus une formation Géologie .

Nous avons également fait une nouvelle expo des oiseaux d'eau .

N'hésitez pas à consulter notre site pour toutes les informations concernant les sorties, formations , expositions et autres .

Je vous quitte en vous souhaitant une Bonne Année .

Christiane BAILLON

EDITORIAL
Christiane BAILLON

VIE DE L'ASSOCIATION *p. 2-6*
Compte rendu AG
Geneviève CAUVIGNY
Patrick PHILIPPON

SEJOUR
GOULVEN p. 7-11
Côte des légendes
Christian & Elisabeth LE GUYADER
Jean-Luc GATEL

SORTIES
LOCMARIAQUER p. 12-13
Pointe St Pierre, Brénéguy
Françoise BOCQUILLON

LA TRINITE SUR MER *p. 14-16*
Kervillen
Evelyne JEGOUREL
& Charles DUBEE

FOUESNANT
Cap Coz, Mousterlin *p. 17-19*
Nourredine GAMHRI

FICHE ESPECE
Le Garrot à œil d'or *p.20-23*
Patrick PHILIPPON

Photos que vous auriez pu avoir…. *p.24*

VIE de L'ASSOCIATION

COMPTAGES

Vous pouvez tous participer aux opérations de comptage des oiseaux d'eau présents dans la réserve. L'objectif est de mieux connaître la réserve et les oiseaux.

Les comptages pour **2024** sont les 15 janvier, 12 février, **14 mars, 11 avril, 9 mai et 24 juin** *Rendez-vous à 9 h sur le parking du Centre nature Rémy Basque (la réserve)*

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration a lieu tous les 1ers lundi du mois de septembre à juin. Pour **2024**, il aura donc lieu les 8 janvier, 5 février**, 4 mars (annulé), 8 avril, 6 mai, 3 juin, 2 septembre, 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre.**

ASSEMBLEE GENERALE se tiendra **le 23 novembre 2024** à la maison des Associations Rue du 19 mars 1962 - SÉNÉ (à côté de la médiathèque)

SORTIES

Ces dates de sorties sont des premières indications. Elles seront annoncées sur le site de l'association pour inscription. Les sorties sont ouvertes à tous les adhérents à jour de leur cotisation mais peuvent être limitées pour des raisons logistiques (hébergements, disponibilité des sites, etc...).L'inscription est obligatoire via le mail de l'association : amisreserve@gmail.com

▶ Sorties Ornithologiques 2024

Les dates sont à consulter sur le site

Quiberon 13 janvier 2024, Presqu'île de Rhuys 3 février 2024, **Daoulas le 16 mars 2024**

▶ Sorties Botaniques 2024

Le 3ème dimanche du mois : 19 mai (Montsarrac/Séné), 16 juin (Saint-Armel), 21 juillet (Vannes), 18 août une lande, 15 septembre Roguedas / Arradon

Les Amis de la réserve naturelle de Séné

BULLETIN D'ADHESION - Période : sept.2023/sept.2024

COTISATION : 12 € pour l'année/personne - Bienfaiteur : 15 € - Soutien : 20 € et plus

Chèque à libeller à l'ordre des Amis de la réserve et à transmettre à :
Jocelyne Thébault - Trésorière - 7, allée des Loriots - 56860 SÉNÉ

NOM Prénom

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

Tél. Domicile : Tel. Portable :

Courriel

COMPTE RENDU
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023
DES AMIS DE LA RÉSERVE NATURELLE DE SÉNÉ

Samedi 25 novembre 2023 **Maison des Associations - Séné**

71 adhérents sont présents et 26 procurations recueillies.

Christiane BAILLON, présidente de l'association ouvre la séance.

Madame Sylvie SCULO, maire de Séné et **Monsieur Guillaume GELINAUD**, directeur de la Réserve sont excusés.

Laure MAUGENDRE, conseillère à l'environnement à la mairie de Séné prend la parole et note l'importance de l'association de la réserve dans la vie de la commune, qui reste une référence incontournable par son investissement dans plusieurs manifestations : présence aux journées portes ouvertes, rallye de Pâques, permanences du dimanche après-midi, journées du patrimoine…
Elle a participé au comité consultatif qui vient d'avoir lieu.
Il a alors été question du déclin du nombre de certaines espèces d'oiseaux, de l'augmentation d'autres ainsi que de la qualité des milieux. Comment protéger les milieux ? Comment protéger la nidification ? Où en est le projet d'expansion de la réserve ?
Essayer de prendre en compte les changements climatiques, l'évolution des conditions naturelles, mesurer les niveaux d'eau, sont au centre des préoccupations.
Refaire la signalétique au sein de la réserve, projet qui a été initié par l'association, devrait être réalisé prochainement.
Ce sont des études préalables avant un nouveau plan d'action qui sera mis en place fin 2024. Le rapport du comité consultatif peut être consulté en ligne.

Merci à **Laure MAUGENDRE** pour son intervention.

Se déroule ensuite le diaporama que les référents des différentes activités de l'association commenteront tour à tour.

1 - Christiane BAILLON rappelle les missions et les objectifs de l'association.

- Promouvoir la réserve, proposer des formations.
- Son rôle est purement consultatif.

Elle présente l'organigramme de l'association où on voit que le CA comprend actuellement 12 membres qui se répartissent dans les différentes responsabilités ou activités (cf tableaux ci-dessous).
La cotisation annuelle est toujours de 12 euros. Elle est obligatoire pour toutes les activités de l'association : cours, sorties, voyage, balades dans la Réserve.
La carte d'adhérent doit être portée ostensiblement.
Le lundi et jeudi matin, lorsque nous parcourons les sentiers de la réserve, toute infraction (entrée/sortie) si les portillons d'accès sont fermés à clé et en dehors de ces créneaux est verbalisable (amende de 135 €).
Nous avons enregistré 238 adhésions au cours de l'année associative sept.2022/sept.2023.

2 - Maryse GUHENNEC présente la **formation ornithologique**.

La formation à l'identification des oiseaux de jardin est prévue les 20 décembre et 25 janvier 2024. Il reste des places.

En ce qui concerne la formation aux oiseaux d'eau niveau 1 : cette année, le nombre de participants a beaucoup baissé.

On s'interroge sur les raisons de cette baisse. Est-ce une question de dates ? De jour dans la semaine (dimanche matin) ? Faut-il faire un sondage pour essayer de répondre à ces questions ?

La formation niveau 2, ainsi que la formation sur la biodiversité sont toujours en questionnement.

3 - Gwenola AUFFRET, nous parle des **sorties ornithologiques**.

Il y a actuellement 10 membres dans la commission Sortie. Le groupe comprend des ornithologues confirmés. Elle organise une sortie par mois, à la journée ou en demi-journée suivant le lieu et l'époque.

Des séjours annuels peuvent également être organisés. En 2023, il s'est fait dans les Pyrénées pour découvrir les rapaces.

Il est rappelé que le covoiturage est largement encouragé pour bien sûr des raisons écologiques mais aussi pour diminuer le nombre de véhicules stationnant sur les différents spots d'observation.

Le lieu de rendez-vous est généralement fixé soit sur le parking de Leroy Merlin ou de Carrefour, selon les directions à prendre.

4 - Yves GUILLEVIN présente le projet de formation de géologie

Il propose de reprendre la formation qu'il avait déjà faite de 2013 à 2017. Il s'agit d'une initiation **à l'histoire géologique** de notre planète.

C'est une science complexe qui regroupe des sous sciences ou disciplines : paléontologie, fossiles, minéralogie…

Il y a un vocabulaire à intégrer. Mais l'approche pédagogique sera simplifiée et proche de la vulgarisation. La formation vise à permettre à chacun d'observer l'environnement dans sa dimension minérale.

La formation comprendra 3 séances en salle + une sortie sur le terrain.

- Première séance : Histoire géologique de la planète et classification des roches.
- Deuxième séance : dérive des continents (les volcans, les failles)
- Troisième séance : Géologie des bassins sédimentaires.

La sortie reste à déterminer. Il pourrait s'agir de Crozon, de Pénestin ou de Groix. Le coût de la formation sera de 40 euros.

5 - Isabelle REMY

Les 4 sorties **botaniques** se font avec Anthony Le DIAUDIC au printemps et en été. Le programme 2024 sera établi fin décembre. Isabelle rappelle que les comptes rendus des sorties paraissent dans la Garzette.

6 - Aimé LANGLADE

Les **comptages** se font une fois par mois dans la réserve à pleine mer.

7 - Claudine BEDU, présente les différentes **publications** de l'association :

- Les Brèves dont la diffusion est mensuelle informe les adhérents des activités du mois à venir.
- La garzette trimestrielle qui comprend les actualités et aussi tous les comptes rendus des différentes sorties ou séjours ainsi que d'autres rubriques
- Le site internet, que tout le monde est invité à consulter régulièrement.

8 - Charles DUBEE

Le groupe **Photos** comprend cette année 22 inscrits. Philippe ANCION est remplacé par Evelyne JEGOUREL.
Le groupe organise :

- des sorties qui sont suivies de bilans.
- des projections de photos de voyage
- des expositions de photos comme à Montcalm, à l'hôpital, au Centre Paul Helleu….

Le groupe est ouvert à tous.

9 - Aimé LANGLADE

Les Amis de la réserve accueillent le public lors des **permanences** du dimanche après-midi de 14 heures à 17 heures, durant la période de fermeture annuelle de la réserve. (16 septembre au 31 janvier). 800 passages en 2022-2023. Déjà 499 visiteurs depuis le 17 septembre.

10 - En l'absence de Jocelyne THEBAUT, trésorière, le **bilan financier** est présenté **par Claudine BEDU**.

Le bilan pour 2022-2023 et le prévisionnel 2023-2024 sont approuvés à l'unanimité.

- **APPEL A CANDIDATURES** pour participer à la vie de l'association.

Evelyne JEGOUREL, déjà très investie se présente. Elle sera membre du CA. ***Charles Dubée***, jusqu'à présent ''invité'' intègre le C.A.
Françoise BOCQUILLON et ***Jean-Luc GATEL***, déjà présents au cours des différentes sorties, se proposent d'intégrer le CA en tant qu'invités.
On est heureux de les accueillir.

- **QUESTIONS DIVERSES.**

<u>Pourquoi le bilan financier se fait-il de septembre à septembre ?</u>

Cela s'est toujours fait ainsi sans doute parce que les adhérents payent leurs cotisations en septembre lors du forum des associations.

Pas d'autre question, l'assemblée générale se termine alors par le pot de l'amitié.

Merci à tous.

Christiane Baillon	**Aimé Langlade**	**Geneviève Cauvigny**
Présidente	**Vice-président**	**Secrétaire de séance**

Gouvernance

Présidente Christiane BAILLON	Vice-Président Aimé LANGLADE
Relations avec le comité de gestion de la réserve. Siège au comité consultatif de la réserve Organisation des réunions avec G.Gélinaud Supervision des tâches et responsabilités Organisation des CA et de l'AG Comité de lecture de la Garzette	Délégation de la présidence. Relations extérieures, relations avec le CA et les adhérents, Comité de lecture de la Garzette

Trésorière Jocelyne THEBAULT
Trésorerie, adhésions, siège social, demande de subventions

Secrétaire Claudine BEDU	Secrétaire adjointe Geneviève CAUVIGNY
Gestion administrative de l'association, des adhérents… Comité de relecture	Rédaction compte-rendu C.A./A.G… en collaboration avec la secrétaire.

EN 2023/2024, DES PERSONNES S'INVESTISSENT…		
VIE ASSOCIATIVE		
La Garzette des marais	*Bulletin trimestriel* *Comité de relecture*	P. PHILIPPON. Comité relecture : C. BAILLON, C. BEDU, F. BOCQUILLON, G. CAUVIGNY, A. LANGLADE
Produits dérivés	*Dépôt : local de la mairie* *Vente*	Tous les membres du CA
FORMATIONS		
ornithologiques	*Programme et inscriptions*	Maryse GUHENNEC
biodiversité		Isabelle REMY
géologie		Yves GUILLEVIN
ACTIVITES RECURRENTES		
Permanences	*Tous les dimanches du 15 sept. au 1er février 14h-17h* *Tableau de suivi*	Aimé LANGLADE
Comptages	*Programmation et suivi des comptages mensuels sur la réserve*	Aimé LANGLADE & Jean NOBILLIAUX
GROUPES D'ACTIVITE		
Ornithologie	*Animation des groupes «sorties», relations avec les animateurs des sorties*	Gwenaëlle AUFFRET
Botanique		Isabelle REMY
Photo	*Formations -Sorties-*	Charles DUBEE, Evelyne JEGOUREL, Bruno TRECA
Site internet	*Fichier - cartes adhérents - étiquettes - liaison webmaster.*	Claudine BEDU

15 & 16 octobre 2023

SEJOUR ORNITHOLOGIQUE

Goulven -Côte des légendes

Animateurs: Elisabeth & Christian LE GUYADER
Rédaction : Elisabeth & Christian LE GUYADER, Jean-Luc GATEL
Photos : Christian LE GUYADER

Le 15 octobre 2023 :
Marée basse : 13h21
Marée haute : 19h05
Coefficient marée 89

Le 16 octobre 2023
Marée haute : 7h23
Marée Basse : 13h52

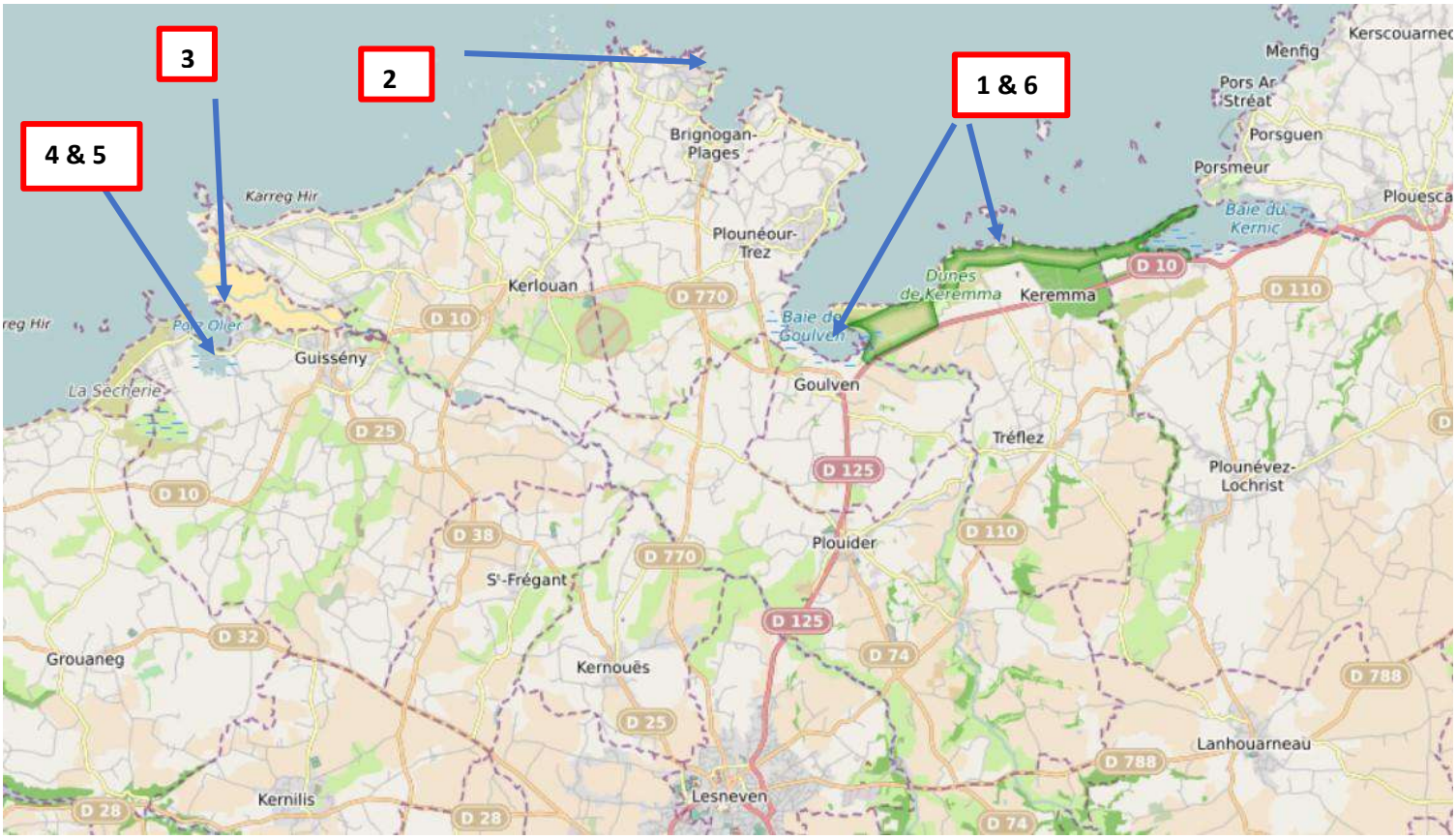

Au cours de ces 2 jours, 12 "amis de la réserve de Séné" équipés de leurs appareils d'observation et photographiques ont arpenté la Baie de Goulven située dans le Haut Léon. Ces sites "Natura 2000", dénommé « Baie de Goulven-dunes de Keremma » et « Anse de Goulven » [1], d'une superficie marine et terrestre de 2 264 ha est principalement en propriété publique (Etat pour le DPM et le Conservatoire du Littoral), réserve de chasse depuis 1973, est géré par la Maison des dunes (propriété de Haut-Léon Communauté). Comme dans tout site Natura 2000, le «DOCOB» (DOCument d'OBjectifs) contient la synthèse d'un travail de diagnostic écologique et socio-économique qui a abouti à la définition d'enjeux et d'objectifs de développement durable ainsi qu'un panel de mesures à déployer afin d'assurer un bon état de conservation des habitats et des espèces.

Photo : Grèbe castagneux

[1] Le réseau Natura 2000 est composé de sites désignés par chacun des pays en application de deux directives européennes : la directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages dite « directive Oiseaux » et la directive 92/43/CEE du 21 mai 1992 concernant la conservation des Habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages dite « directive Habitats ».

Connue pour l'ornithologie, la baie est aussi utilisée pour la pêche à pied, une zone de mouillage, des circuits de randonnée, des zones de kite surf et char à voile.

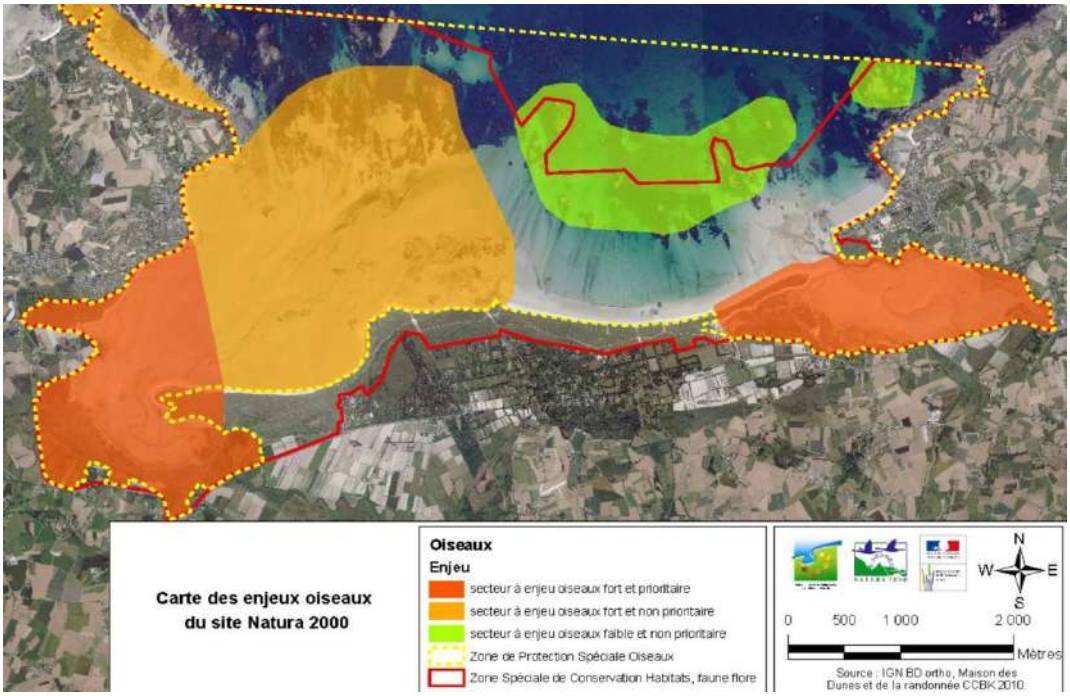

Les principaux hivernants de France

La baie est située sur la voie de migration Est Atlantique pour les oiseaux qui vont d'Afrique du sud jusqu'au Groenland. C'est un site d'accueil d'importance nationale et internationale, selon les espèces, d'un pourcentage significatif de la population hivernante française : **40%** des Pluviers dorés *(Pluvialis apricaria),* **9%** des Barges rousses *(Limosa lapponica),* **6%** des Chevaliers arlequins *(Tringa erytropus*), **4%** des Bécasseaux sanderling (*Calidris alba)*, **4%** des Grands gravelots *(Charadrius hiaticula)* qui n'ont pas manqué de nous émerveiller tout au long du séjour.

Les milieux

Sablo-vaseux - on trouve des mollusques, vers marins, zostères marines… Roches exposées et abritées- on trouve des algues, crustacés, éponges..

Prés-salés - végétation de laisse de mer au pied de la dune mais aussi en danger avec une plante envahissante : la Spartine anglaise (POACEAE)

Programme du 15 octobre

Départ Vannes 7h30 - Rendez-vous Parking Goulven : 10h

1 - Digue et baie de Goulven - pique-nique Beg Ar Croaz - (croix)

Chapeautés et bottés, nous décidons d'entamer la traversée de cette baie sableuse. Nous nous dirigeons vers la limite de l'eau, en direction de gros blocs de roches qui forment à marée haute des îlots. Cette traversée vivifiante nous ouvrit l'appétit appelant un pique-nique récupérateur dans la dune.

S'en suivirent d'excitantes observations aux lieux dits **Beg ar Croaz, Kerurus et Kerguelen.**

Le balbuzard pêcheur ***(bagué cf ci-dessous)*** et le râle d'eau nous ont gratifiés d'une apparition autant magique qu'attendue auxquels se sont ajoutés sans discontinuer pluviers, barges, busard des roseaux, chevaliers divers, panure à moustache et des dizaines d'autres.

<u>Observations</u> : Accenteur mouchet, Aigrette garzette, Balbuzard pêcheur, Barge à queue noire ***(photo ci-dessous)***, Barge rousse, Bécasseau maubèche, Bécasseau sanderling, Bécasseau variable, Bécassine des marais, Bernache cravant, Busard des roseaux, Buse variable, Canard colvert ***(photo en vol ci-dessus),*** Canard pilet – femelle, Canard siffleur, Chevalier aboyeur, Chevalier arlequin ***(photo ci-dessus au centre),*** Chevalier gambette, Cisticole des joncs, Combattant varié, Corbeau freux, Courlis cendré, Cygne tuberculé, Étourneau sansonnet, Foulque macroule, Goéland argenté, Goéland cendré, Goéland marin, Grand cormoran, Grand gravelot, Héron cendré, Héron garde-bœufs, Huîtrier pie, Martin-pêcheur, Mésange bleue, Mouette mélanocéphale, Mouette Rieuse, Panure à moustache, Pipit farlouse ***(photo ci-dessous à droite),*** Pluvier argenté, Pluvier doré, Râle d'eau, Sarcelle d'hiver, Tadorne de Belon, Tarier pâtre, Tournepierre à collier, Traquet motteux ***(photo ci-dessous à gauche).***

<u>Entendu :</u> Alouette des champs, Bouscarle de Cetti, Linotte mélodieuse, Pinson des arbres.

<u>En vol migratoire</u> - Tarin des aulnes avec des Pinsons des arbres

La journée se termina à la pizzeria locale à l'accueil chaleureux et aux préparations très appréciées puis direction le camping pour dormir.

Programme du 16 octobre *Sémaphore de Brignogan à 9h Etang de Curnic - port de Curnic et pique nique Anse de Guissény - parking du collège, Île de Enez Aman Ar Rouz*

Tout le monde a bien dormi, mais réveil tonique avec la « douche froide » . Le propriétaire du camping avait simplement oublié d'ouvrir le Gaz ! Pour se faire pardonner le lendemain, il nous offre une bouteille de cidre et de crémant.

2 - Sémaphore de Brignogan

- La journée débuta par un sea-watching à l'abri du ► sémaphore de Brigognan. Les fous de Bassan aux masques vénitiens, par leurs fulgurants piqués nourriciers n'ont cessé de nous fasciner auxquels s'ajoutaient au large, puffins SP, plus près de nous, traquets motteux et autres pouillots fitis.

Espèces observées : Alcides SP, Fou de Bassan, Jeunes et Adultes, Merle noir, Pipit farlouse, Pouillot fitis, Puffin SP, Tarier pâtre, Traquet motteux
En vol : Pinson des arbres

3 - Anse de Guissény Aigrette garzette ***(photo ci-contre)***, Barge rousse, Bernache Cravant, Chevalier Arlequin, Courlis cendré, Cygne tuberculé, Goéland argenté, Goéland cendré, Goéland marin, Merle noir, Mouette rieuse, Pluvier argenté.

4 - Étang de Curnic Barge rousse, Canard colvert, Chevalier aboyeur, Chevalier arlequin, Chevalier gambette, Foulque Macroule, Fuligule morillon, Grand cormoran, Grèbe castagneux, Héron cendré, Sarcelle d'hiver, Vanneau huppé.

Entendu : Bouscarle de Cetti

5 - Port du Curnic
L'heure du déjeuner arrivant, un pique-nique roboratif à l'abri du vent nous permit de récupérer dans de douces, chaleureuses et gourmandes conditions, cela sous les regards intrigués des Courlis cendrés, Huîtriers pie (cf encarté ci-dessous), Barge rousse, Bécasseau Sanderling, Bécasseau variable, Bergeronnette grise, Courlis cendré, Fou de Bassan, Goéland argenté Goéland marin, Grand gravelot, Grèbe Huppé, Huîtrier pie, Mouette mélanocéphale ***(cf page suivante),*** Pipit farlouse, Pipit maritime ***(deux photos ci-dessus à gauche),*** Pluvier argenté, Sterne caugek , Traquet motteux.

L'**Huîtrier pie** en plumage 1er été ou adulte inter nuptial présentent une nette bande blanche au menton .
Différence du jeune avec l'adulte en nuptial : le bec du jeune est orangé clair à large bout noir et ses pattes grisâtres, dessus brun noirâtre mat. L'adulte est sur le dessus bien noir, les pattes chair et le cercle orbitaire rouge orangé.

Photos : Mouette mélanocéphale hiver Marie-Cécile Guicheteau Huitrier pie internuptial Aurélien Audevard

Petite « discussion » sur les critères de la **Mouette mélanocéphale adulte** : + grande que la rieuse, la tête plus anguleuse, bec un peu plus fort, bec et pattes rouge foncé, dessus gris très clair, rémiges blanches. En été, capuchon sombre descendant sur la nuque et en hiver un « **LOUP** » diffus.

Un **Pipit maritime** et un **Pipit farlouse** sont assez coopératifs, ce qui nous permet de rappeler que le farlouse a les pattes chair, orange pâle et celles du maritime sont sombres. Le maritime est aussi plus charpenté avec un bec plus long et sombre. Plusieurs variantes chez le pipit maritime : Littoralis (oiseaux nordique et russes) Petrosus (oiseaux d'Europe occidentale)

6 - Digue de Goulven

Balbuzard pêcheur, Barge à queue noire, Bergeronnette des ruisseaux, Buse variable, Canard Pilet femelle, Chevalier arlequin, Chevalier gambette, Corneille noire, Goéland argenté, Goéland brun, Goéland cendré, Goéland marin, Grèbe castagneux, Martin-pêcheur, Mouette mélanocéphale, Mouette rieuse, Pluvier argenté.

Petit rappel pour différencier le chevalier gambette du chevalier arlequin en hiver :
Le Chevalier arlequin est plus élégant que le gambette, son bec est fin et long et ses pattes plus longues, son plumage est très clair par rapport au gambette qui est gris brun uni plus foncé, ses sourcils blancs sont très nets remontant au-dessus de l'œil (en v), pattes rouge vif et au niveau du bec la mandibule inférieure est rouge à la base du bec et noir pour la mandibule supérieure.

Bergeronnette des ruisseaux

Adieu bergeronnettes des ruisseaux, canards pilet, chevaliers, goélands, pluviers, martin pêcheur et merci de nous avoir prodigué tant de plaisirs, de vie et de poésie. Notre séjour se termine avec un rayon de soleil et une petite remarque de François qui compare Patrick à un chevalier gambette avec son pantalon rouge. Moi j'insiste en plus qu'avec son bonnet noir, il ressemble à une mouette mélano mais sans «loup» !

Locmariaquer

Animateurs: Norbert ANDRES & Patrick PHILIPPON
Rédaction :Françoise BOCQUILLON

La nuit avait été pluvieuse, le ciel était gris, mais poussés par un vent favorable et toujours plein d'enthousiasme dans le sillage de Patrick, nous avons commencé notre sortie par un crochet à la **Pointe er Vil (1)**, vite délaissée pour cause de marée basse, au profit d'un arrêt iodé sur la plage de **Saint-Pierre Lopérec (2)**.

Sur le chemin sableux, nous apercevons plusieurs vols onduleux de Pipits farlouses ; leur cri en vol est bref et incisif.
Sur la plage, à l'abri d'un bunker, nous observons longuement au loin plusieurs Fous de Bassan, des

Nous poursuivons notre balade par les **marais de Brenneguy (3)**. Après une brève averse, nous profitons d'un beau spectacle : en arrière-plan une trentaine de Spatules blanches, plus près des Chevaliers gambettes et des Bécasseaux variables, un Chevalier cul-blanc. Des Bergeronnettes grises sautillent sur la vase.

Dans le plan d'eau, 80 Grèbes castagneux sont rassemblés, accompagnés de quelques Tadornes de

Cormorans (huppés ?), des Goélands marins. Plus près du rivage, une Sterne caugek en vol (elle hiverne dans la région). Sur les rochers, des Huîtriers pies, des Tourne-pierres à collier. Un vol de Bernaches cravants attire également notre attention.

Belon. Un cormoran pêche une anguille, puis une autre, qu'il a du mal à avaler. Au loin, environ 35 Sarcelles d'hiver se reposent sur la berge.

Nous distinguons ensuite trois Chevaliers aboyeurs, un Martin-pêcheur qui s'est longtemps attardé au-dessus du marais, et de nouveau des Chevaliers gambettes et des Bécasseaux variables. On retrouve aussi des Pipits farlouses, reconnaissables à leur ventre jaune pâle tacheté de noir.

Après déjeuner, nous nous rendons à **Kerere,** face à Brenneguy **(3),** sur la plage de Toul Keun. De nombreuses mouettes (rieuses et au moins une mélanocéphale) poursuivent sans relâche leur vol. On reconnait la Mouette mélanocéphale à sa taille légèrement plus grande et surtout pendant la période hivernale, à son « loup » noir. Nous avons la chance de revoir au loin 2 Fous de Bassan, un jeune et un adulte, une Sterne caugek, et sur la berge 4 Tourne-pierres à collier. De nombreux passereaux sont également visibles : Bergeronnettes grises, Rouges gorges, un Tarier pâtre, 2 Chardonnerets élégants.

Couple de Canard souchet ***Photo Loïc GOULET***

En fin d'après-midi, une partie des participants décide de poursuivre la balade par un détour à l'**étang de Toulvern** à Baden. On y admire quelques Grèbes castagneux et Grèbes huppés, 7 Sarcelles d'hiver, 4 Canards souchet, mais aussi environ un millier de Foulques et une Grande aigrette majestueuse dans les roseaux. De nouveau des Canards souchet et un jeune canard souchet de l'année, reconnaissable à sa tête sombre et à sa poitrine rousse.

Photos : de gauche à droite et de haut en bas

Etg de Toulvern : P.PHILIPPON,
Grand cormoran « sinensis » : Jean-Claude SALMON
Fou de Bassan : Gilbert BEUZIT (Faune Bretagne)

21 novembre 2023
Kervillen La Trinité sur mer

SORTIE GROUPE PHOTO

Animateur : Evelyne JEGOUREL
Rédaction : Evelyne JEGOUREL & Charles DUBEE

Pour la deuxième sortie du groupe photo le 21 novembre, Evelyne Jégourel avait choisi l'espace naturel sensible de Kervillen à La Trinité-Sur-Mer, et notamment ses marais. 16 personnes parmi les 22 inscrites au groupe photo étaient présentes.

Photo Evelyne JEGOUREL

Le soleil brillait et nous procurait une belle lumière. Malheureusement, le niveau de l'eau était trop élevé pour de nombreux limicoles. Il y avait donc peu d'oiseaux. Cependant, nous avons pu observer quelques sarcelles d'hiver et canards colverts qui nageaient le long des rives, et des pluviers argentés qui se reposaient sur la bande centrale enherbée. Un Chevalier gambette pêchait le long de cette bande de terre.

Un petit détour par la plage nous a permis de photographier plusieurs Tournepierres à collier qui débarrassaient la laisse de mer des insectes et crustacés qui y vivent, et un Bécasseau sanderling à peine visible caché dans les rochers. L'une d'entre nous, arrivée avant, a cependant eu la chance d'en voir plusieurs.

Photos de haut en bas
Tournepierres à collier ***Bernard DUCLOS►***
Chevalier gambette ***Monique PEURON►***
Bécasseaux sanderling ***Sylvie ALIBERT►***
Bergeronnette grise ***Charles DUBEE ▼***

Retour vers le bois, où nous avons rencontré une Bergeronnette grise *(ci-dessous)* qui faisait la belle dans la prairie.

Nous avons pu également photographier un pouillot véloce dans les arbustes du bord de sentier.

Pouillot Véloce ***Photo Charles Dubée***

Avant de partir, nous sommes allés sur la digue de la rue du Men Du qui offre une belle vue sur l'anse de Kerdual.

Un banc de sable avait permis à une quarantaine de grands cormorans de se sécher au soleil. Quelques aigrettes garzettes faisaient des taches blanches sur cette bande noire. La mer montait, les cormorans s'envolaient progressivement pour ne pas se mouiller, remplacés par des aigrettes et un héron cendré, des mouettes et des goélands

Photo Charles Dubée *Aigrettes et Grand cormoran*

Au loin, on pouvait apercevoir des spatules blanches, un peu trop éloignées pour nos objectifs dont la longueur focale corrigée atteint pourtant les 1000 mm.

De l'autre côté de la digue, un Grèbe à cou noir était en pleine activité de pêche le long des bouées qui interdisent l'accès au passage sous la route. En plumage hivernal, le Grèbe à cou noir peut facilement être confondu avec le grèbe esclavon car la taille, la couleur et la silhouette se ressemblent. De plus, ils peuvent hiverner dans les mêmes milieux. Le Grèbe à cou noir a le dos, l'arrière de la nuque et la calotte noirs ; la gorge, la poitrine, les joues, les flancs et le ventre gris ; le bas des joues est blanc. Il a le bec légèrement retroussé et plus fin que son cousin. Ils ont tous les deux l'œil rouge (pour plus de précisions, se reporter à la Garzette n° 115, pages 22 et 23).

Grèbe à cou noir ***Photo Charles Dubée***

Midi, il était temps de partir ; il restait cependant quelques minutes à mettre à profit sur la rivière d'Auray, plus précisément sur le ruisseau du Reclus qui a été aménagé en bassins. Des fuligules morillons y péchaient, mais le

temps était devenu gris et pluvieux, et les oiseaux se détachaient mal de la noirceur de l'eau des bassins. Dans les arbres, un Geai des chênes s'est prêté à quelques photos.

Geai des chênes
Photo Charles Dubée

La matinée s'est terminée vers 13 heures sur le parking de Carrefour.

La réunion-bilan de la sortie a eu lieu dans le local de projection de La Réserve le jeudi 30 novembre. Nous étions 13 devant l'écran. Chaque participant à la sortie et présent à cette réunion a choisi une dizaine de photos qui ont été projetées sur écran et discutées, tant du point de vue ornithologique que technique. Des photos prises en dehors de la sortie ont aussi été présentées, et notamment des photos de grues cendrées prises par Christian sur la réserve nationale Michel Brosselin à Saint-Denis du Payré.

Vol de Grues cendrées ***Photo Christian Le Guyader***

Finistère : visite des sites
Cap Coz, Pointe de Mousterlin, Mer blanche

Animateurs: Elisabeth & Christian LE GUYADER
Photos : Christian LE GUYADER
Rédaction :Noureddine GHAMRI

Un grand merci aux organisateurs !

Coefficient de marée 71
Basse mer: 09h20
Haute mer : 15h18
Météo :
ciel couvert, pluie à partir de 16h. Pas de vent.

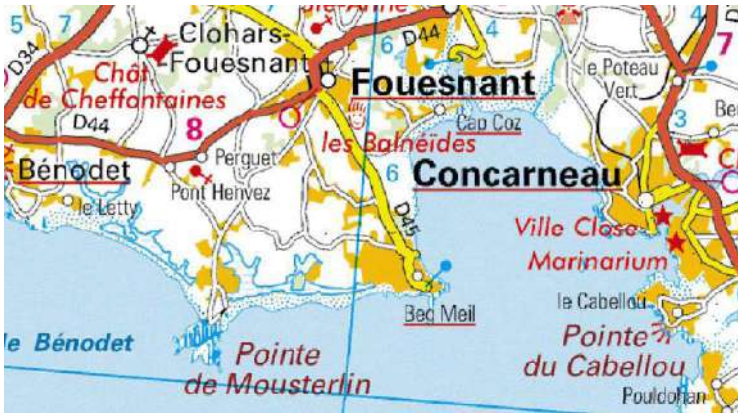

Le point de rendez-vous a été fixé à Cap Coz à 9h30 (parking gratuit)–On était 15.

Une fois le groupe au complet, Elisabeth démarra la sortie par une séance de sensibilisation aux dégâts occasionnés par les larmes de sirènes (déchets plastiques en forme de billes, de couleur blanche qui ressemblent à des œufs de poissons).

Depuis les années 1970, ces billes sont à l'origine d'une pollution mondiale, estimée à 250 000 tonnes de larmes perdues en mer chaque année. Leur petite taille (moins de 5 millimètres de diamètre), les rend extrêmement difficiles à ramasser. 90% des oiseaux marins sont impactés par cette pollution, mais aussi moules, huîtres et poissons.

Après cette séance, nous avions pu profiter de la mer montante pour observer les oiseaux de ce magnifique Cap, malgré la présence d'un autre groupe de Quimper qui s'était donné rendez-vous au même endroit.
Merci à Christian & Elisabeth pour leur aide à repérer les oiseaux, à préparer les longues vues et jumelles.

Nous avons aperçu une bonne quinzaine d'espèces ; entre autres des Plongeons Arctique & Imbrin, une Spatule blanche, des Bécasseaux (sanderling, variable et violet), des Sternes (caugek & artique), etc…(cf liste en annexe)

Après cette première observation à Cap Coz, côté anse, nous sommes passés de l'autre côté pour admirer la plage sous une magnifique lumière apportée par quelques rayons de soleil, fort réconfortants.

De ce côté de la plage, il y avait moins d'oiseaux mais nous avons pu observer quelques Pluvier argentés, des Chevaliers aboyeurs, le Grand Cormoran, etc…

Nous avons pris ensuite la direction d'un café/bar pour notre déjeuner. Cette pause, bien au chaud nous a fait un grand bien.

Après le déjeuner (au bar l'Estran), nous nous sommes dirigés vers la plage de Mousterlin où nous avons eu la chance d'observer en plus de quelques autres espèces, comme le Pipit Farlouse ou le Tournepierre à collier, **un phoque** *(photo à gauche)* qui pêchait proche du bord (photo ci-contre).

Elisabeth en a profité pour nous faire **un focus sur les Cormorans** : **Le Huppé et le Grand**

Le Cormoran Huppé ne se rencontre que sur les côtes rocheuses tandis que le Grand Cormoran se rencontre également sur les plans d'eau et les rivières d'intérieur. Les deux nidifient sur les parois rocheuses, falaises ou grottes, mais aussi sur les arbres pour le grand cormoran.
Les principaux critères pour les différencier sont, bien sûr, la taille mais aussi la structure, le cou. Par contre, la tête et le ventre sont bien différents :

- Œil :L'œil du huppé est isolé au milieu du plumage, tandis que les lores du grand cormoran sont dénudés avec une peau jaune orangé
- Bec : celui du huppé est fin avec une commissure jaune alors que celui du grand cormoran est très conique
- Ventre : le plumage est différent (plus chez les adultes): brun uniforme chez le huppé, blanc ou moucheté de blanc pour le grand.

D'une manière générale, les plumes des Cormorans ne sont pas très étanches, on les voit souvent sécher au soleil en battant leurs ailes.

Sur le chemin du retour, vers le parking de la pointe de Mousterlin, nous avons pu observer quelques petits passereaux dont un Pinson des arbres, un Rouge Gorge et un groupe de Chardonnerets élégants.

Sur le chemin du retour à Cap Coz, nous avons fait un détour au Letty (appelé aussi mer blanche) où nous avons pu observer une bonne dizaine d'espèce, comme le Pluvier argenté, le Bécasseau variable ou le Canard Pilet (avec sa « virgule » sur le coup)

Notre sortie s'est achevée à Cap Coz, mais cette fois-ci à marée haute et surtout accompagnés d'une pluie fine et bien fraiche. Celle-ci ne nous a pas empêché de profiter une dernière fois du site et d'un Martin Pêcheur qui s'est installé sur un muret rien que pour nous.

Merci à Christian d'avoir partagé quelques photos pour illustrer ce compte-rendu, à Elisabeth et Gwenola d'avoir partagé leurs notes et à tout le groupe et d'avoir fait de cette sortie une réussite, un moment convivial entre passionnés.

Annexe 1 - Observations de la journée sur les sites (plus de 40 espèces)

Aigrette garzette	Chevalier gambette	Grèbe castagneux	Plongeon Imbrin
Bécasseau sanderling	Corneille noire	Grèbe huppé	Pluvier argenté
Bécasseau variable	Courlis cendré	Héron cendré	Rouge gorge familier
Bécasseau violet	Cygne tuberculé	Huîtrier pie	Spatule blanche
Bergeronnette de Yarel	Étourneau sansonnet	Martin pêcheur	Sterne caugek
Bergeronnette grise	Goéland argenté	Mouette rieuse	Sterne arctique
Bernache Cravant «Nigricans »	Goéland marin	Pinson des arbres	Tadorne de belon
Canard pilet	Grand cormoran	Pipit farlouse	Tarier pâtre
Chardonneret élégant	Grand Gravelot	Pipit maritime	Tournepierre à collier
Chevalier aboyeur	Grèbe a cou noir	Plongeon arctique	Verdier d'Europe

Bernache cravant **nigricans** Photo de Volker HESSE (site ebirds)

FICHE ESPECE Le Garrot à œil d'or Bicephala clangula

Rédaction : Patrick PHILIPPON ***Photos*** *de oiseaux.net et des Amis de la Réserve de Séné*

Identification

Petit canard plongeur trapu, le Garrot à œil d'or mâle arbore un plumage contrasté de noir sur le dos et d'un blanc éclatant au cou et sur les flancs avec une tête noire aux reflets chatoyants verts. Outre la tache ovale blanche située entre l'œil jaune d'or et la base de son bec, c'est sa large tête triangulaire qui le rend aisément reconnaissable. Le mâle en plumage d'éclipse ou d'un an, est plus terne avec la tête brun-noir. Il porte une tache blanche incomplète.

La femelle a une tête marron avec un cou blanc, le reste du corps est brun et gris cendré, l'œil est moins jaune et l'extrémité de son bec est légèrement taché de jaune. Le jeune ressemble à la femelle.
En vol, la silhouette est trapue chez les deux sexes. Les ailes courtes et pointues portent un miroir blanc barré de noir, moins étendu chez la femelle que chez le mâle. Le vol est très rapide. Les ailes qui battent vigoureusement produisent un son musical ressemblant au tintement d'une clochette.
Excepté un cri rocailleux émis de temps en temps, le garrot est silencieux en période internuptiale. Dès le mois de janvier, les mâles exécutent leur parade au cours de laquelle sont produits des bruits étranges, similaires au remontoir d'une montre.
Longueur du corps : 38 à 43 cm. Poids : de 700 à 1 200 g pour le mâle et 500 à 800 g pour la femelle.

Le Garrot à œil d'or ne peut être confondu avec aucun autre anatidé, excepté le Garrot d'Islande, *Bucephala islandica,* dont la distribution est limitée à l'Islande, le Groenland et l'Amérique du Nord. Cette espèce est très occasionnelle en France avec seulement trois mentions pour le XXeme siècle

Couple de Garrot à œil d'or

Répartition géographique

Le Garrot à œil d'or est une espèce holarctique nichant en Amérique du Nord, et dans toute la partie boréale de l'Eurasie surtout en Fennoscandie, Pays baltes, Biélorussie, Russie et en Pologne.
De petites populations sont établies en Ecosse, en Hollande et au Danemark. Plus au sud, quelques couples se reproduisent en République Tchèque, en Autriche et en Suisse.
Un seul cas de reproduction a été prouvé en France en 1999 dans les étangs de Moselle. Suivront quelques cas d'estivage voire de reproduction avec ou sans succès en Lorraine, Ile de France sur la période 2001-2014

Evolutions et tendances de l'hivernage.

L'essentiel des populations du nord de l'Europe hiverne sur les côtes de la mer Baltique, de la mer du Nord. La France constitue la limite sud de répartition hivernale de l'espèce en Europe de l'Ouest, où la majorité des oiseaux se concentraient sur trois sites : le golfe du Morbihan, le cours du Rhin et le lac Léman. L'hivernage régulier est confirmé seulement sur l'Ile de Ré, le lac du Der, les étangs de la Woëvre, la vallée du Rhône, le lac du Bourget et le littoral dunkerquois.

Le garrot, dont l'hivernage progressait en France pendant les années 1970 et 1980, stagne, voire se raréfie ces dernières années.

Cela se ressent notamment sur le site du Golfe du Morbihan où plus de 700 individus hivernaient durant les années 1980-1990, en compte seulement 167 en 2009 et 128 en 2010 et descend à 26 en 2023

La désaffection progressive du Golfe du Morbihan, site majeur d'hivernage régulier du Garrot, se précise. Alors que plusieurs centaines d'individus y stationnaient durant les années 1980-1995 (803 en 1993), en compte 266 en 2002 puis 167 en 2009, 128 en 2010 pour atteindre 36 individus en 2022.

Le déclin de l'espèce sur ce site ne correspond à aucun report détecté sur les sites bretons et contribue pour une part importante au déclin national. Il en va de même sur le lac Léman où le stationnement de garrots est passé de plus de 1000 individus en 1990, à 55 en 2015. En effet, **son aire d'hivernage aurait été modifiée en raison de températures plus clémentes en Europe du Nord**

Photo Marie Cécile Guicheteau

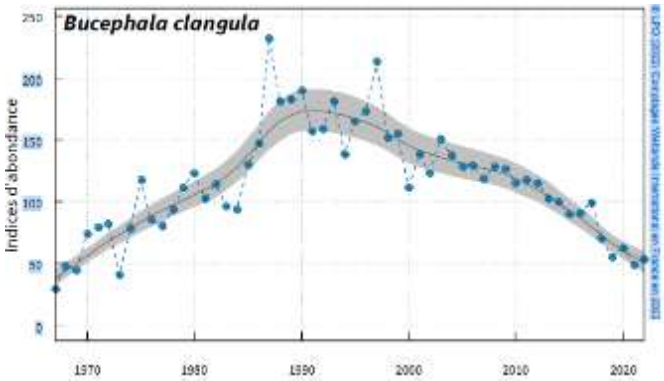

▲ Evolution de l'abondance en France de l'espèce de 1970 à 2021

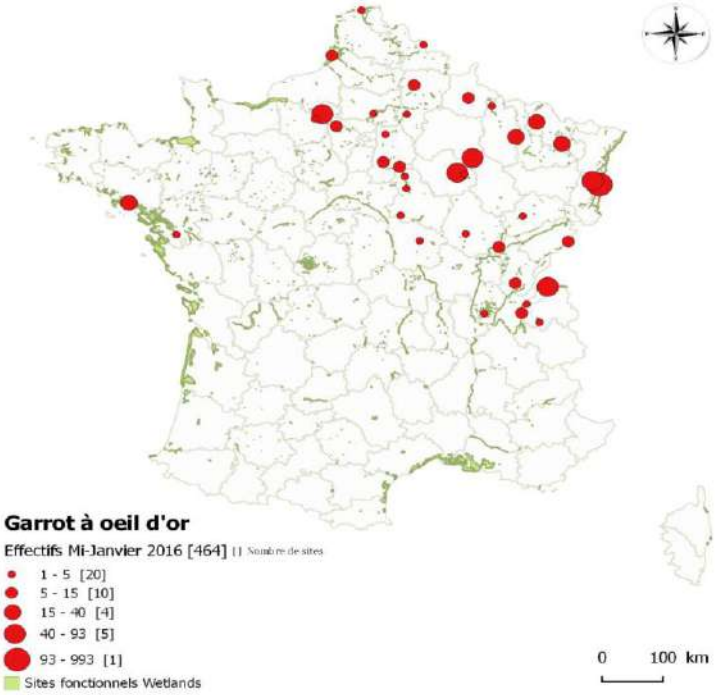

◄ et répartition des sites de présence en 2016 . Le golfe du Morbihan regroupe moins de 100 individus

Habitat

- En période de nidification, il fréquente la forêt boréale à la recherche de lacs calmes et cours d'eau lents entourés d'une végétation arbustive importante, de préférence des conifères.
- En hiver, Il fréquente, souvent en grand nombre, les baies abritées, les estuaires, les bras de mer, ainsi que les lagunes côtières. Également continental, il séjourne principalement sur les lacs et les grands cours d'eau où les effectifs sont nettement plus faibles qu'en milieu maritime.

Comportements

L'arrivée sur les sites d'hivernage français débute dès septembre, mais le gros des effectifs s'installe de novembre à janvier.
Le retour sur les sites de nidification (forêts septentrionales avec lacs et cours d'eau) débute début février et prend fin pendant le mois d'avril.

Plongeur infatigable et constamment actif, le Garrot à œil d'or recherche sa nourriture seul ou souvent en groupe de 10 à 30 individus, voire plusieurs centaines sur certains sites d'hivernage comme en Hollande, au Danemark et en Allemagne. La plongée dure 25 à 50 secondes à une profondeur comprise entre 1 et 9 mètres.

Photo : tirée du site « BeneluxNaturePhoto.net

Régime alimentaire

Les garrots se nourrissent en petits groupes effectuant des plongées répétitives allant jusqu'à trois mètres. Le régime alimentaire, très varié, se compose principalement de mollusques (littorines, hydrobies, moules, coques…) et de crustacés (gammares, crabes…). Les insectes et leurs larves, les vers et les petits poissons sont aussi recherchés en quantité variable, selon les sites. En été et en automne, le menu est complété par des végétaux, notamment des algues, des bourgeons, des pousses et des graines de plantes aquatiques (potamots, nénuphars, laîches, rubaniers…).

Reproduction cavernicole ….

Après les parades spectaculaires du mâle effectuées sur l'eau, la femelle part à la recherche d'un site cavernicole pour pondre, le plus souvent à proximité d'un lac. Le nid est placé essentiellement dans des trous d'arbres, situés en forêt, parfois à distance des plans d'eau ou dans des nichoirs artificiels, plus rarement dans un ancien terrier de lapin.
La ponte est déposée dès mi-avril, mais surtout en mai. Son volume atteint sept à dix œufs (de 6 à 15).
L'incubation, assurée exclusivement par la femelle, dure 27 à 30 jours. De 24 à 35 heures après l'éclosion, les poussins sautent hors du nid et suivent leur mère sur l'eau à la recherche des zones nourricières. Les jeunes sont volants à 57-66 jours, mais leur indépendance intervient dès l'âge de 50 jours.
Maturité sexuelle à l'âge de deux ans . La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ 17 ans.

◄ Femelle sortant de son nid dans un trou d'arbre

Nichoir pour Garrot en Suède ►

Photos internet

Statut juridique de l'espèce

Espèce dont la chasse est autorisée en France, seul pays d'Europe a l'autoriser, est inscrite à l'Annexe II/2 de la Directive Oiseaux, à l'Annexe III de la Convention de Berne, à l'Annexe II de la Convention de Bonn et prise en compte par l'AEWA [2].

Une moyenne de 85% des effectifs comptés à la mi-janvier entre 1999 et 2004 était concentrée dans les espaces classés en réserve naturelle ou réserve de chasse .

Menaces potentielles

Les principales menaces qui peuvent limiter l'hivernage de l'espèce sont les dérangements liés au développement de la pêche. La construction de bases nautiques sur les grands lacs continentaux peut avoir également un impact négatif. La pollution des eaux d'origine domestique ou industrielle semble compromettre l'hivernage par modification ou réduction des ressources alimentaires .

Attitudes de parade du mâle (photos « Oiseaux.net » à droite et à gauche et Hervé ENOCH au centre)

[2] AEWA Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie est un traité international indépendant développé sous les auspices du Programme des Nations unies pour l'environnement et de la convention de Bonn

De haut en bas et de gauche à droite :

Christian LE GUYADER Martin pêcheur,

Franck SEITE *(Faune Bretagne)*, **photo mystère !**

Jocelyne THEBAULT Barge rousse

Christian LE GUYADER